

**Monsieur Pascal Broulis, Conseiller d'Etat, Président de la Conférence des gouvernements cantonaux, Maison des Cantons, Speichergasse 6, Case postale 444, 3000 Berne 7**

---

**Ouverture de négociations sur un accord bilatéral entre la Suisse et l'UE dans le domaine de la sécurité des produits chimiques (REACH) – position commune des cantons**

Monsieur le Président,

Le Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel a pris connaissance avec intérêt de votre projet de position commune des cantons concernant l'ouverture de négociations sur un accord bilatéral Suisse-UE dans le domaine du contrôle des produits chimiques (REACH) et vous remercie de l'avoir consulté.

Votre proposition n'appelle pas de remarque de notre part. Nous avons d'ailleurs déjà pris position sur ce type d'accord en 2010. Nous sommes d'avis qu'il est indispensable que des négociations soient rapidement entamées avec l'UE dans ce domaine, tant au niveau de la sécurité humaine et environnementale qu'à celui de l'information sur les substances et préparations chimiques.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 20 novembre 2013

Au nom du Conseil d'Etat:

*Le président,*  
L. KURTH

*La chancelière,*  
S. DESPLAND